



**Association multi-ethnique pour l'intégration  
des personnes handicapées**

---

Montréal, le 1er février 2007

Honorable Diane Finley  
Ministre de Citoyenneté et de l'Immigration  
Tour Jan Edmonds Sud – 21<sup>ème</sup> étage  
Ottawa (On) K1A 1L1

**Objet : Albelkader Belaouni**

Honorable Ministre,

Nous vous présentons nos félicitations pour votre récente nomination en tant que ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Vous n'êtes, sans doutes, sans savoir qu'un grand nombre de requérants de statut se font refuser sans droit d'appel, et que innombrables demande de « cas humanitaires » sont traités avec peu de considérations humaines.

Tout au long de ses 26 ans d'existence, l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées a lutté pour faire en sorte que la loi canadienne de l'immigration ne discrimine pas les personnes ayant des limitations fonctionnelles car, même si considérées « handicapées » ces personnes peuvent être un atout pour la société canadienne. Nous vous offrons toute notre collaboration avenant que votre ministère voudra se pencher sur cette question très importante pour un pays qui se veut juste et humain.

Par la présente, nous attirons votre attention sur le cas de M. Abdelkader Belaouni, un de nos bénévoles d'origine algérienne, qui est aveugle et qui a été forcé de prendre refuge à l'église Saint-Gabriel de Pointe Saint-Charles, à Montréal, afin d'éviter d'être expulsé du pays par Immigration Canada.

Cela ça fait 13 mois que M. Belaouni est prisonnier dans l'église. La communauté lui offre beaucoup de support, mais c'est la prison, quand même, sans pouvoir sortir et faire toutes les activités qu'un citoyen libre peut faire dans ce pays qui se veut si démocratique!

Nous vous demandons, en qualité de Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'agir immédiatement en faveur de M. Belaoui et de lui accorder la résidence sur la base de considérations humanitaires.

Depuis qu'il s'est installé à Montréal, il y a presque trois ans, M. Belaoui a réussi à se refaire une vie en sûreté et en dignité à Montréal. Pour nous, il est un de nos bénévoles actifs. En effet, il occupait le poste de réceptionniste tous les lundis matin dans nos bureaux. De plus, il a collaboré à des activités de sensibilisation et d'autofinancement. Néanmoins, comme c'est le cas pour des milliers de personnes vivant sans statut au Canada, Immigration Canada n'a laissé aucun autre choix à M. Belaoui que de défier l'ordre de déportation et, dans son cas, de recourir au sanctuaire religieux.

En tant que Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration vous avez le pouvoir d'accorder, sur des bases humanitaires, le statut de résident permanent à M. Belaoui. Nous vous prions donc d'exercer votre pouvoir et d'accorder immédiatement un statut à Abdelkader Belaoui.

Veillez agréer, Honorable le Ministre, nos salutations les plus cordiales

Luciana Soave  
Directrice générale



Récipiendaire du  
Prix québécois de la citoyenneté  
Prix « Jacques Couture » 2006